



# DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS Associations

## Un appel à projets associatifs pour appuyer les initiatives locales de collectage

Dans le cadre de « Quêteurs de mémoire en Finistère », le Conseil général du Finistère lance un appel à projets auprès des associations finistériennes, pour qu'elles appuient des projets de collectage d'envergure, associant des quêteurs (classes bilingues) et passeurs (bretonnants de naissance) sur leurs territoires d'intervention.

### Qui peut répondre à l'appel à projets ?

- > les associations à vocation culturelle et/ou patrimoniale,
- > les associations de collectage en langue bretonne,
- > les associations, intervenant dans le secteur de l'animation auprès des plus de 60 ans.

### Les objectifs et attentes de l'appel à projet

Le but de l'appel à projets proposé par le Conseil général aux associations est d'appuyer l'engagement de classe(s) des filières bilingue et immersive d'enseignement du breton (écoles, collèges, lycée) souhaitant s'inscrire au concours « Quêteurs de mémoire en Finistère ».

L'appui des structures associatives vise à apporter une valeur ajoutée significative au projet de collectage porté par l'enseignant et les élèves, dans sa phase d'élaboration et de mise en œuvre, au niveau de :

- > l'organisation, la facilitation et l'animation des rencontres avec les passeurs,
- > l'accompagnement technique dans la démarche de collectage et le travail de restitution demandé aux classes sous la forme de reportages, écrits et/ou audiovisuel,
- > la valorisation et la mobilisation des acteurs du territoire autour de l'opération,
- > l'apport de prestations de service et de soutien logistique pour le ou les enseignant (s) et les élèves engagés dans le projet.

L'enseignant a la responsabilité pédagogique pleine et entière du projet, les candidats retenus dans le cadre de l'appel à projet étant responsables de la bonne exécution des prestations proposées dans leur dossier de candidature.

### Le financement des projets

Le Conseil général mobilise sur l'appel à projet **une enveloppe budgétaire globale de 12000 €.**

Les projets retenus par le comité de suivi de l'opération « Quêteurs de mémoire en Finistère », seront financés sur une base forfaitaire de **750 €/TTC par opération, avec possibilité de majoration jusqu'à 1200 €.**

### Le sélection des projets

Le comité de suivi de l'opération « Quêteurs de mémoire en Finistère » effectuera son choix selon les critères d'appréciation suivants :

- > adéquation aux objectifs généraux de l'opération et de l'appel à projets,
- > qualité de la mise en relation des acteurs (quêteurs et passeurs) sur un territoire homogène,
- > niveau de mobilisation des acteurs dans le cadre du projet (publics concernés) et qualité des prestations proposées.

Les associations retenues devront fournir au jury du concours « quêteurs de mémoire » un dossier-bilan et une évaluation de l'opération et de son impact sur les quêteurs et les passeurs.

### Le calendrier de l'appel à projets et du concours

- > remise des candidatures à l'appel à projets concours : **avant le 3 octobre 2005,**
- > validation des projets : Commission permanente de **début novembre 2005,**
- > retour de dossier-bilan au Conseil général : **fin avril 2006,**
- > remise des prix et grande fête des quêteurs et des passeurs : **juin 2006.**

### La valorisation de l'engagement associatif

#### La communication autour de l'opération

##### Une valorisation permanente

Tout au long de l'année, l'opération sera relayée par les supports de communication du Conseil général (Magazine Finistère Penn-ar-Bed, site internet...) et fera l'objet d'une information régulière auprès de la presse régionale.

Le site Internet du Conseil général [www.cg29.fr](http://www.cg29.fr) et la messagerie électronique français-breton Tymail accueilleront une rubrique spécifique dédiée à l'opération. Les participants pourront y faire notamment part de leurs expériences

##### Les associations primées dans le cadre du concours « Quêteurs de mémoire en Finistère »

Deux prix spéciaux visant à récompenser « l'engagement associatif » seront décernés par un jury constitué d'universitaires et de représentants qualifiés des organisateurs et partenaires de l'opération.

- > Le premier pour une association retenue dans le cadre de l'appel à projets
- > Le deuxième pour une association partenaire de l'opération, ayant constitué une ressource et un relais pour les quêteurs et les passeurs, hors appel à projets.

#### Une soirée de clôture festive

A la fin de l'année scolaire sera organisée la « Grande Fête/Fest bras ou Gouel bras », rassemblement de l'ensemble des participants, quêteurs et passeurs, à l'occasion de laquelle les prix seront décernés et les récompenses offertes aux participants. L'ensemble des acteurs associatifs y sera convié. Les médias seront invités à couvrir cet événement.

## Vos contacts sur l'opération

### Conseil général du Finistère :

Annaig **Daouphars**, chef de projet (à partir de juillet 2005)  
Téléphone : 02 98 76 20 20

e-mail : [klaskerien@cg29.fr](mailto:klaskerien@cg29.fr) ou sur le site [www.cg29.fr](http://www.cg29.fr)

# Opération « Quêteurs de mémoire en Finistère »

## ASSOCIATIONS

### DOSSIER DE CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET ASSOCIATIONS

Nom de l'association : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

e-mail : .....

Objet et activités : .....

Président ou responsable : .....

Relais « Quêteurs de mémoire » : .

Établissement(s) scolaire(s) associé(s) au projet : .....

.....

Classe(s) : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Nom et prénom du/des professeurs(s) concerné(s) : .....

e-mail de/des l'enseignant(s) : .....

Nombre d'élèves concernés : .....

Présentation du projet : .....

.....

.....

.....

.....

**(joindre un descriptif détaillé du projet à l'appui de la candidature)**

**Durée du projet :**

un mois     deux mois     un trimestre     deux trimestres

Fréquence des rencontres envisagées : .....

Nature des prestations et des ressources proposées : .....

.....□

**(joindre un budget prévisionnel du projet)**

**Dossier de candidature à adresser avant le 3 octobre 2005 au :**

**Conseil général du Finistère**  
« Quêteurs de mémoire en Finistère »  
32 boulevard Duplex - 29196 Quimper cedex

## À joindre

### Cas 1

associations ayant bénéficié de subventions de la part du Conseil générale du Finistère en 2005 :

- > budget prévisionnel du projet
- > RIB

### Cas 2

associations ayant bénéficié de subventions de la part du Conseil générale du Finistère en 2004, mais pas en 2005, éléments précédents, plus :

- > bilan et compte de résultats de l'exercice 2004 certifiés conformes,
- > rapport d'activités, dont le procès-verbal de la dernière assemblée générale,

### Cas 3

associations n'ayant pas bénéficié de subventions de la part du Conseil générale du Finistère ni en 2004, ni en 2005, éléments précédents, plus :

- > statuts de l'association,
- > liste des membres du conseil d'administration et du bureau,
- > toutes pièces justificatives relatives à l'activité de l'association (revue de presse, plaquette...